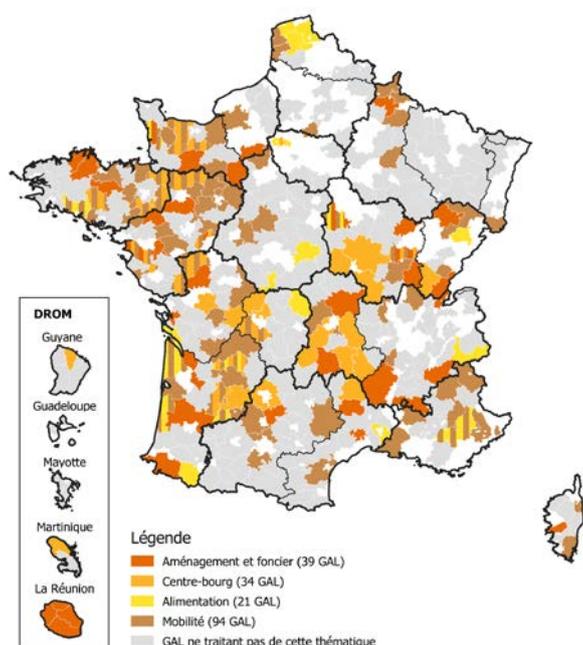


LEADER & LIENS URBAIN RURAL



LEADER ET LIENS URBAIN-RURAL

Avec l'extension du territoire couvert par le dispositif LEADER au cours des différentes programmations, la proportion de territoires périurbains concernée par le dispositif a également augmenté, avec des problématiques spécifiques liées au lien urbain/rural. Celles-ci concernent à la fois les territoires urbains de forte densité ainsi que les territoires ruraux multipolaires (composés d'un maillage de plusieurs communes-centre). Les enjeux sont notamment la mobilité, l'aménagement face à la disponibilité du foncier, le dynamisme des centres-bourgs, l'alimentation de proximité et de qualité dans les zones à forte densité de population. Dès 2014-2015, dans le cadre des appels à projet LEADER lancés par les Régions, 34 candidatures GAL avaient identifiées les problématiques d'aménagement des centre-bourgs et la vacance commerciale comme un axe fort à investir dans leur stratégie de développement. Ces GAL qui ont choisi d'intervenir sur leur centralité le font dans une logique globale, traitant à la fois les questions liées à l'activité économique et aux services, au patrimoine, à l'accessibilité et à un aménagement urbain durable. La mobilité en milieu périurbain constitue aussi un enjeu majeur, c'est pourquoi un GAL sur quatre intervient sur cette thématique, que ce soit en matière d'inter-modalité, de développement des mobilités douces ou d'une offre de mobilité adaptée aux déplacements des habitants du territoire. Enfin, l'alimentation est un enjeu prégnant et apparaît comme une démarche intégrée et essentielle de cette thématique. Facteur de solidarité locale, le thème de l'alimentation est abordée par un GAL sur dix en France dans une démarche locale de mise en place d'un «système alimentaire» souvent soutenu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans le cadre des Plans Alimentaires Territoriaux (PAT). L'alimentation constitue un lien fort entre les villes et les campagnes en termes d'éducation à la santé et au goût, en termes de qualité de vie et de développement économique durable.



147 GAL
mobilisés sur
ces thématiques



94 GAL
interviennent sur la
mobilité



21 GAL
interviennent sur
l'alimentation



34 GAL
interviennent sur les
centres-bourgs



39 GAL
interviennent sur
l'aménagement et
le foncier



FOCUS

En Livradois-Forez, la réciprocité au cœur de l'action

Le GAL du Parc naturel régional Livradois-Forez, structure porteuse du dispositif LEADER, a bâti sa stratégie locale de développement autour de 3 objectifs complémentaires pour favoriser l'attractivité de son territoire : la reconquête des centres-bourgs, la relocalisation de l'économie et des services, le développement des usages du numérique. Sur le terrain, cela se traduit par des interventions sur la mobilité douce, pour mailler le territoire à partir des bourgs-centres et créer une continuité entre bourgs et villages, entre le territoire du Livradois-Forez et la proche agglomération de Clermont-Ferrand. Le territoire soutient également les collectivités locales et propriétaires à la rénovation ambitieuse des bâtiments et des logements en matière d'économie d'énergie, d'éco-rénovation.



POUR EN SAVOIR PLUS :

- > PNR Livradois Forez (Auvergne-Rhône-Alpes)
- > Eric COURNUT - info@parc-livradois-forez.org
- > www.parc-livradois-forez.org/parc-naturel-regional/le-syndicat-mixte/leader/



> RESSOURCES FONCIÈRES ET AMÉNAGEMENT

La gestion maîtrisée du foncier est un enjeu fort d'aménagement et mobilise tous les acteurs de l'environnement, de l'urbanisme ou encore de la construction immobilière, qu'ils soient publics ou privés, mais aussi les citoyens, premiers bénéficiaires de ces aménagements. Mener un projet d'aménagement, c'est répondre à de multiples enjeux : déplacements, réseaux électriques ou énergétiques, santé, énergie, paysage, biodiversité, lien social, développement économique local, entretien et maintenance... C'est également un moyen de réfléchir aux différentes destinations du foncier et d'agir en cohérence, en prenant en compte ses usages : terres agricoles, zones d'activités, espaces naturels... Dans le cadre de tout projet d'aménagement, le foncier est alors un enjeu fort, qui s'inscrit dans une stratégie à long terme impliquant les collectivités, leur partenaires, les propriétaires et usagers.



© GAL Grand Sud x Dronecopters

“ Ce que permet cette intervention, c'est accompagner le développement de l'activité agricole, de faciliter les liens entre propriétaires et exploitants et de lier les terroirs aux besoins des consommateurs pour assoir leurs débouchés. L'action a fait ses preuves, elle doit prochainement se renouveler sur deux nouveaux terroirs. ”



A la Réunion, place à l'animation foncière pour développer les terroirs

Sur le territoire GAL Grand Sud Terres de Volcan, un diagnostic du territoire des Hauts du Grand Sud a mis en évidence de réels problèmes structurels au niveau du foncier, en particulier la structure agraire, marquée par une forte parcellisation ou de nombreux terrains en friche. Pour endiguer ce phénomène et accompagner spécifiquement les acteurs, le GAL a confié à la SAFER une mission d'animation foncière.



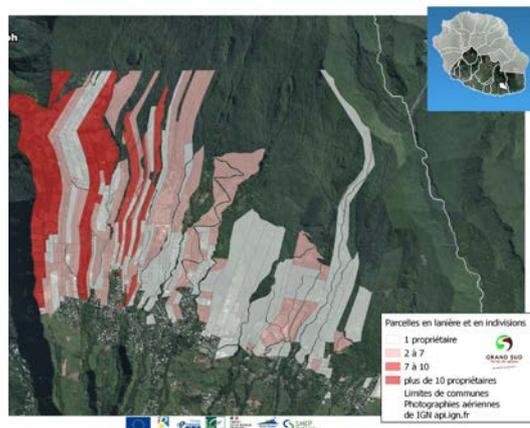
SON BUT

Définir une stratégie foncière adaptée et mettre en place, en partenariat avec les agriculteurs et propriétaires concernés, un ou des programme(s) d'aménagement et de développement pour chaque terroir.

Sur la base d'un diagnostic foncier établi à l'échelle des terroirs des Hauts du Grand Sud, un programme d'intervention spécifique s'est mis en place au fur et à mesure sur quatre terroirs jugés prioritaires : identification des parcelles en friche ou difficiles, restructuration des petites exploitations morcelées pour un accroissement des productions traditionnelles (curcuma, vanille...).

Cette intervention permet également la co-construction entre agriculteurs, et le rayonnement de leurs actions.

Le soutien à cette mission facilite les usages du foncier, sensibilise à l'importance d'un terrain accessible et exploité, pour répondre ainsi aux besoins croissants en production locale des citoyens de l'île.



© GAL Grand Sud



MONTANT DU PROJET

400 000 €

- Contribution FEADER : 300 000 €
- Autres contributions publiques :
Région : 100 000 €



POUR EN SAVOIR PLUS :

- > GAL Grand Sud Terres de Volcans (La Réunion)
- > Amine VALY - galgrandsud@gmail.com
- > www.safer-reunion.fr/animation-fonciere-du-gal-grand-sud

> RÉINVESTIR LES TERRITOIRES RURAUX ET PÉRI-URBAINS

La dévitalisation des centres-bourgs est un enjeu important, la perte d'attractivité des petites communes est un phénomène qui impacte la qualité de vie, la cohésion sociale et le développement économique local. Sur la base d'un diagnostic de l'existant, l'enjeu majeur des élus de territoires est d'élaborer une stratégie d'aménagement en mobilisant les porteurs de projet, les partenaires extérieurs mais également les principaux bénéficiaires que sont les habitants.



“LEADER a permis au projet de viser une synergie de moyen, offrant en complément de nouvelles perspectives économique. Grâce à ce projet, et son exemplarité dans l'utilisation des bois provenant des forêts locales et l'appel à des savoirs faire locaux ancestraux a permis de constituer un nouveau réseau sur cette thématique.”

A Vatteville-la-Rue, une nouvelle halle pour randonneurs !

Sur le territoire du GAL Seine Normandie, au cœur du Parc naturel régional des Boucles de la Seine, Vatteville-la-Rue a créé une halle pour les randonneurs, nouveau lieu pour dynamiser la vie locale. Projet fédérateur, sa création a mobilisé tous les savoir-faire locaux !



UN PROJET PARTENARIAL

co-porté par la commune de Vatteville-la-Rue et Caux Seine Agglo, et accompagné par le PNR des Boucles de la Seine Normandie et l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie.



MONTANT DU PROJET 151 049 €

- ➔ Contribution FEADER : 60 419 €
- ➔ Autres contributions publiques :
Département Seine-Maritime : 45 314 €
Caux Seine Agglo : 43 047 €



SON BUT

Revitaliser le centre bourg, une nécessité pour préserver le dernier commerce du village. La halle est une réponse permettant de valoriser un autre de ses atouts : ses circuits de randonnée. Pensée pour impulser une nouvelle dynamique autour de son unique commerce, la commune souhaite aussi utiliser cette halle pour organiser de nombreux événements : marché de producteurs locaux, festivités... Cette halle au centre du village, à proximité immédiate de l'épicerie, dont l'installation a été soutenue par LEADER, apporte une synergie entre les deux projets et contribue à une revitalisation rurale durable.

En complément, le projet est l'occasion de fédérer les acteurs économiques autour de ressources locales, comme le bois issus des forêts avoisinantes. L'ensemble des savoirs faire locaux ont été mobilisés : métiers du bois, architecture, métiers anciens... C'est là un exemple concret d'utilisation du bois et une démonstration de ses possibilités d'utilisation sur le territoire, avec pour finalité une relocalisation de l'économie.



POUR EN SAVOIR PLUS :

- > GAL Seine Normandie (Normandie)
- > Corentin Riou - corentin.riou@leader-seine-normande.com
- > www.leader-seine-normande.fr/nos-projets/

> LE LIEN VILLE-CAMPAGNE : ENTRE ESPACES DE PRODUCTION ET ESPACES DE CONSOMMATION

La relocalisation de l'approvisionnement alimentaire est un enjeu de plus en plus fort pour les territoires. Les circuits alimentaires de proximité répondent aujourd'hui à des attentes sur les plans économique et social, tant pour le producteur que pour le consommateur. Ils visent la complémentarité, entre besoins croissants des consommateurs et la nécessité de vendre des producteurs. En renforçant les liens entre acteurs, en permettant l'interaction, en redonnant du sens à l'activité de production comme à l'acte de consommation, les circuits de proximité sont un réel atout en matière de consommation durable. Au travers de la priorité donnée par le « consomm'acteur » à une production locale, il peut être un levier pour encourager l'évolution globale du système alimentaire (transport, saisonnalité, équilibre alimentaire, répartition de la valeur économique, etc.). Avec un accompagnement des initiatives portées par les différents acteurs, le partage de bonnes pratiques, en complémentarité avec les circuits longs, le développement de ces circuits a pour ambition de répondre, autant que possible localement, à une partie des besoins alimentaires de la population d'un territoire. Les circuits de proximité, insérés dans des projets alimentaires territoriaux (PAT), participent à la cohérence, la durabilité et la vitalité des territoires.



“ Dans ce projet, LEADER a permis de voir l'émergence d'une très petite entreprise (TPE) insolite sur le territoire, et qui n'aurait pas pu voir le jour sans ce financement. LEADER a ici permis à une initiative ultra-locale, portée par une actrice ancrée sur le territoire, de voir le jour. ”

Dans les Yvelines, les produits locaux viennent à domicile !

Avec l'envie de faciliter la consommation locale et de saison, Adeline Jean-François, Yvelinoise de naissance et attachée à son territoire, a créé en 2018 l'entreprise « Mes produits des Yvelines ».



SON BUT

Permettre aux habitants d'Aubergenville et des communes environnantes de réintroduire des produits locaux et sains dans leur alimentation. Au démarrage du projet, Adeline s'est associée à une douzaine d'exploitants

agricoles du département pour livrer leurs produits aux consommateurs, à domicile ou sur leurs lieux de travail. Via son site internet, elle propose des produits de saison, dépendant des récoltes, des abattages... Désormais, c'est une vingtaine de producteurs qui participent à ce projet et écoulent leurs productions auprès d'une clientèle de proximité.

Fort de cette expérience, Adeline propose depuis 2019 d'apporter du commerce en zone rurale. Avec son camion, elle rend ainsi accessibles les produits sains et locaux en raccourcissant les circuits de consommation et rétablit un circuit d'approvisionnement dans les villages désertés par les commerces. Le camion, traduit son envie de créer du lien et permet d'apporter commerce et interactions sociales 6 jours par semaine dans des villages du département !



UN PROJET PARTENARIAL

avec 24 producteurs, 6 communes (Chavenay, La Falaise, Bazemont, Perdreauville, Flacourt et Aubergenville) et une clientèle au rendez-vous.



MONTANT DU PROJET 32 800 €

➤ Contribution FEADER : 3 280 €

- Autres contributions publiques :
Pacte rural : 9 840 €
- Contributions privées : 19 680 €



© Mesproduitsdesyvelines

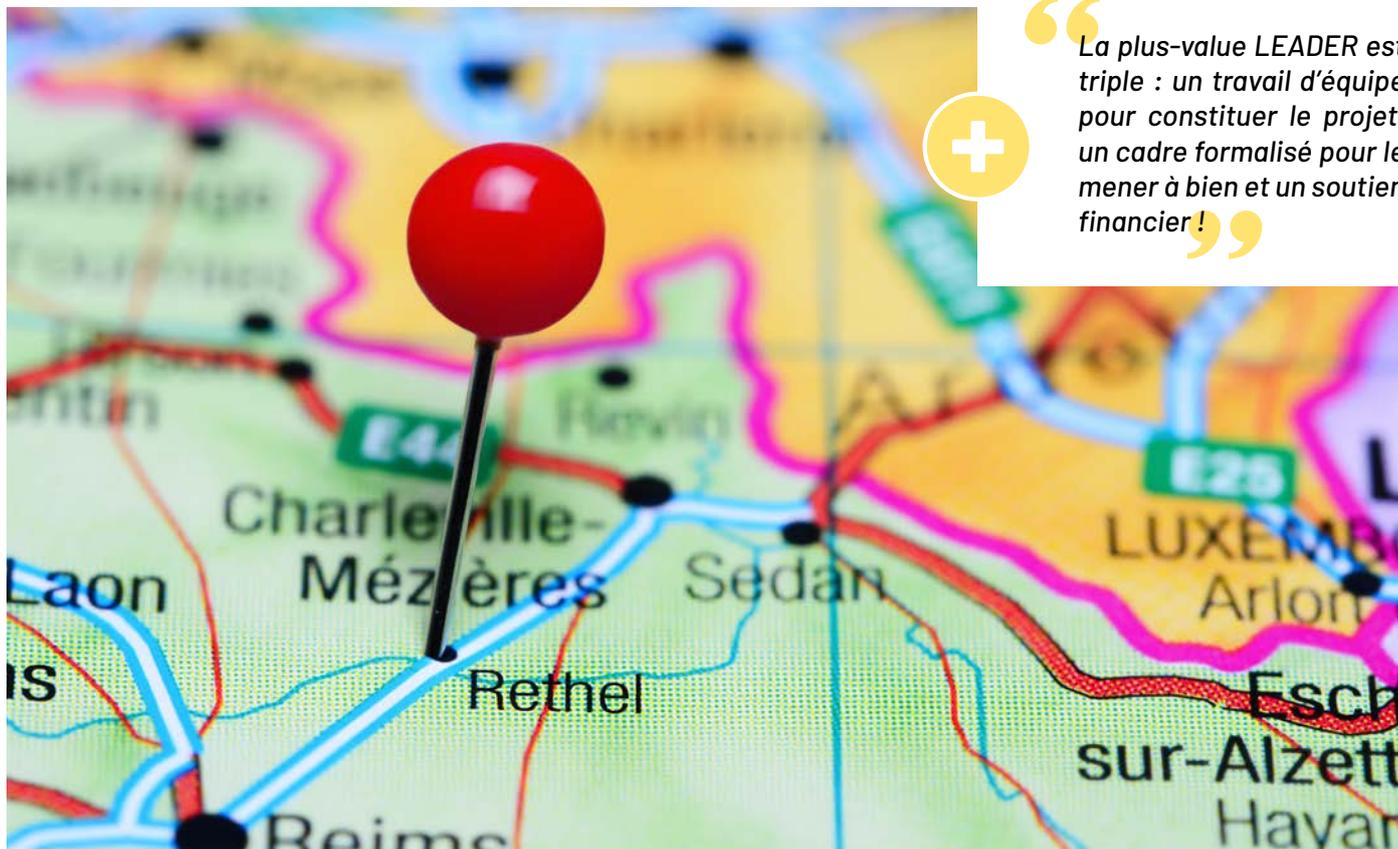


POUR EN SAVOIR PLUS :

- > GAL Seine Aval (Ile-de-France)
- > Adèle MAISTRE - adele.maistre@safer-idf.com
- > <https://leaderseineaval.com>

> TRANSPORT ET MOBILITÉ

La mobilité, entre la ville et la campagne, se décline en multiples parcours de mobilité. Ces flux illustrent l'importance accordée aux questions de la qualité de vie et aux besoins d'un retour à l'installation dans les campagnes. La mobilité urbain-rural pose plusieurs questions que ce soit en matière d'inter-modalité, de développement des mobilités douces ou d'une offre de mobilité adaptée aux déplacements des habitants du territoire. La transition écologique est de plus en plus prégnante dans les projets.



“ La plus-value LEADER est triple : un travail d'équipe pour constituer le projet, un cadre formalisé pour le mener à bien et un soutien financier ! ”

Rézo Pouce en Sud Ardenne, un réseau d'autostop sécurisé !

Au-delà des quelques communes bien desservies par les transports en commun et notamment le train, la mobilité est un des enjeux majeurs de cette entité rurale. Rézo Pouce est un nouvel outil, au service de tous.



SON BUT

Offrir aux futurs utilisateurs, des trajets au plus près de leurs besoins !

Pour les populations les plus fragiles et les plus jeunes, rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, aux soins, aux services, à la formation, aux loisirs et à la culture, les solutions proposées étaient minces, et peu lisibles.

L'ambition du projet est d'offrir des solutions de mobilité jusqu'à l'agglomération de Charleville-Mézières au plus grand nombre et en réduisant les coûts de déplacement.

Plusieurs objectifs sont visés : désenclavement, mobilités partagées, transition énergétique mais aussi solidarité et lien social.



UN PROJET PARTENARIAL

avec la Plateforme départementale Mobil'Ardennes, Communautés de Communes de l'Argonne Ardennaise, des Crêtes Préardennaises et du Pays Rethélois, 189 Communes, Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole, Centres sociaux, Associations locales...



MONTANT DU PROJET

162 000 €

- Contribution FEADER : 64 500 €
- Autres contributions publiques : ADEME : 65 100 €



POUR EN SAVOIR PLUS :

- > GAL Pays des Crêtes Préardennaises (Grand Est)
- > Audrey Vexo - leader@lescrettes.fr
- > www.cretespreardennaises.fr



EN EUROPE : DES INITIATIVES INSPIRANTES



En Sarre, les produits locaux facteurs de lien social !

Depuis début 2015, le village de Remmesweiler en Sarre, au sud-ouest de l'Allemagne, et ses 900 habitants n'avaient plus ni commerces ni lieux de rencontre. Y remédier était un défi majeur, en particulier pour les résidents âgés et moins mobiles du village.

Le projet « Smart Village Remmesweiler » a démarré en 2018 avec le développement d'une plateforme d'achat en ligne, suivi de la mise en place d'un centre de distribution comme deuxième étape du projet, financée par LEADER.

Grâce à la plateforme, il est désormais possible de commander des produits locaux à tout moment. Au-delà d'un approvisionnement local, ce projet est vecteur de cohésion. Tous les aspects ont été pensés pour accompagner le consommateur.

Ainsi, si une aide supplémentaire est requise par des personnes qui n'ont pas de compétences numériques pour passer des commandes d'achats, deux conseillers bénévoles sont sur place pour apporter leur soutien lors d'un petit-déjeuner hebdomadaire, organisé dans une maison communautaire locale.

6 villages, 11 bénévoles villageois, 12 producteurs et vendeurs locaux, ainsi que plus de 100 personnes ont testé le procédé, et ont été pleinement intégrés au projet.

Outre l'accès à la production, l'accent est mis sur la volonté de maintenir le village vivable et agréable.



MONTANT DU PROJET
29 947.15 €

➔ Contribution FEADER : 26 748.79 €

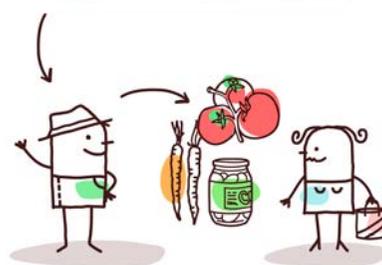
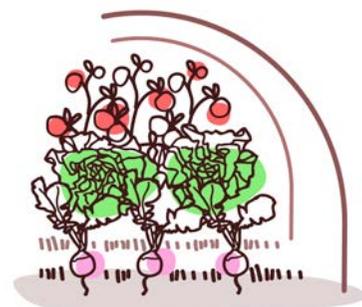
➔ Autres contributions publiques : 13 198.36 €



POUR EN SAVOIR PLUS :
><https://smartvillage-wnd.de>

Le saviez-vous ?

Dans le cadre de la Mobilisation collective pour le développement rural, le Réseau rural national accompagne également des projets favorisant le développement local et l'innovation. Pour exemple, le projet RnPAT - Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux - s'adresse aux acteurs de tous les territoires ruraux de faible densité, ruraux sous influence urbaine et régions urbaines. Depuis décembre 2018, il met en réseau plus de 80 acteurs (Etat, collectivités, acteurs économiques, société civile, acteurs de la recherche) autour des 6 volets développés dans les PAT : économie alimentaire, culture et gastronomie, nutrition et santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement. L'objectif du Réseau est de généraliser la co-construction, la mise en œuvre partagée et l'évaluation des projets alimentaires territoriaux et de leur dispositif en élargissant la mise en réseau des parties prenantes. En complément, dans le cadre du Programme national pour l'alimentation (PNA), le Réseau rural expérimente avec la région Bourgogne Franche-Comté une mission d'animation territoriale dont l'objectif est de favoriser l'émergence de nouveaux Projets Alimentaires Territoriaux. La mission permet d'accompagner les acteurs et des échanges d'expériences. Cette voie de coopération est intéressante dans la mesure où elle est transposable à de nombreuses configurations.



Rn PAT

Réseau national
des Projets Alimentaires Territoriaux



POUR EN SAVOIR PLUS, rendez-vous sur le site du Réseau rural :
www.reseaurural.fr

Le Réseau rural français œuvre pour réunir l'ensemble des acteurs du monde rural à l'échelle nationale et régionale. L'un de ses objectifs est de faciliter la réalisation des projets associant l'agriculture, la forêt, l'artisanat, le tourisme, l'environnement.

Cette collection, dédiée au dispositif LEADER, vise à partager et promouvoir les projets et actions menés par les territoires et leurs acteurs, au bénéfice de tous.



© Bruno Barault

Ce travail a été réalisé par le Réseau rural national (Charlotte GUERET & Christelle MONNERIE - ASP; Hanane ALLALI - MAA).

Les données clés et les cartes sont issues de l'étude relative à « La mesure 19 LEADER des programmes de développement rural régionaux 2014-2020 » réalisée en 2019.

Ces éléments ont été illustrés par des exemples issus des territoires LEADER grâce aux Groupes d'Action Locale et avec la participation des Réseaux ruraux régionaux et de Régions de France.



+ D'INFOS
sur le site

Sources : cerema.fr | ademe.fr | centres-bourgs.logement.gouv.fr | enr.d.eu

Contact

Unité nationale d'animation du Réseau rural - Equipe LEADER

- leader@reseau-rural.fr

Pour en savoir plus

- www.reseau-rural.fr/territoire-leader
- www.europe-en-france.gouv.fr
- www.agriculture.gouv.fr
- https://enrd.ec.europa.eu/leader-clld_fr

Les réseaux sociaux



@reseau-ruralfr



@reseau-ruralfr



Réseau rural
français



Réseau rural
français 2014-2020